

Les Parents de Cassin



Bonne année scolaire à toutes et à tous !

Sommaire :

- Edito page1
- Vos contacts page1
- Voyages scolaires page2
- Restauration page2
- Conseil de Vie Lycéenne page2
- Conseils de Classes page3
- Organisation du Lycée page4
- Contacts RESF page4
- Autres contacts utiles page4
- Salon aérien du Bourget page4

« Il n'y a pas d'élèves absentéistes ni de familles démissionnaires, il y a des enfants en souffrance à l'Ecole ou chez eux, et des parents qui ne savent plus comment s'en sortir. »

Cette année scolaire et la suivante seront marquées par le vaste projet de « Refondation de l'école publique ». Beaucoup en parlent, combien seront-ils à la faire ?

Après les années de destruction que nous avons connu, les années de tentative de démantèlement de l'enseignement public ou tout était à vendre il est plus qu'indispensable que l'on repense l'enseignement public et que l'on lance les bases d'un nouveau projet.

Pour l'instant on parle des rythmes scolaires en primaire et cela pose déjà beaucoup de questions. Mais quand parlera-t-on du Lycée qui lui aussi connaît les conséquences douloureuses de cette sélection élitiste propre à la société marchande et au culte du gagnant.

Nous parents d'élèves demandons que l'école de la réussite

le soit de la maternelle au Lycée et que tous les élèves soient pleinement accompagnés dans leur scolarité jusqu'à la réussite finale.

Les offres de formation doivent ainsi être élargies et le nombre d'heures d'enseignement et de vie scolaire amplifiées pour un travail réellement personnalisé, pour un travail en demi groupes, pour des projets stimulants qui façonnent durablement les projets professionnels des élèves.

Nous faisons confiance en cela aux professionnels de l'enseignement et de l'administration et voulons travailler avec eux à l'amélioration des conditions d'étude de nos enfants.

Il est malheureusement pénible de constater que nous subissons toujours des choix budgétaires nationaux, régionaux et départementaux qui ne vont pas dans le sens souhaité. Ainsi les

transports sont plus chers aujourd'hui pour les Lycéens du fait du désengagement financier du Conseil Général, et les boursiers sont de moins en moins aidés ; de même les voyages scolaires pèsent de plus en plus sur les ressources propres du Lycée et sur celles des familles.

Oui les difficultés sociales pèsent fortement sur les familles et les élèves.

C'est dans ce contexte que la liste FCPE a obtenue 80% des voix aux dernières élections des représentants des parents d'élèves. Nous remercions tous les parents qui nous font confiance et les invitons à nous rejoindre au sein de notre association pour encore mieux défendre et promouvoir la scolarité de nos enfants.

Bonne année scolaire à toutes et à tous.

Vos représentants. Tél. : 06 12 96 72 58 adresse mail : fcpe.lyceerenecassin@laposte.net

Bureau du Conseil Local FCPE

Président M. Manuel ALVAREZ
Pte adjointe Mme Bouthaina EFAIKI
Trésorière Mme Agnès BONITEAU
Très. Adjte Mme Elisabeth DA COSTA
Secrétaire M. Erwan DORSO
Secr. Adjte Mme Laurence COELHO

Vos élus au Conseil d'administration

Titulaires : M. ALVAREZ, Mme ROUSSEAU, Mme MELLANE, Mme EFAIKI.

Suppléants : Mme NGANDO, M. DORSO, Mme LUCHIER, Mme COELHO

Commission éducative : Mme EFAIKI

Conseil de Vie Lycéenne :

M. DORSO, M. ALVAREZ

Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté :

Mme CISSE

Comité d'Hygiène et de Sécurité :

Mme NGANDO

Voyages scolaires

Les représentants FCPE ont proposé lors du dernier Conseil d'Administration du Lycée d'engager avec tous les membres du CA une réflexion pour la mise en place d'une « Charte des voyages scolaires ». Nous sommes fondamentalement favorables à de tels voyages tout comme nous sommes favorables aux sorties scolaires obligatoires qui aident les élèves à s'ouvrir aux autres, à d'autres cultures et à s'enrichir du patrimoine culturel dont nous disposons tout autour de nous. L'apprentissage de la vie de groupe indispensable à tout projet professionnel de nos jours, est aussi développée lors de tels

projets. Pour nous le voyage est la continuité du cours, de la vie scolaire. La cohérence du groupe classe doit donc être au cœur du projet tout comme il est nécessaire de construire un tel projet très en amont du voyage lui-même en associant autant que de possible les élèves.

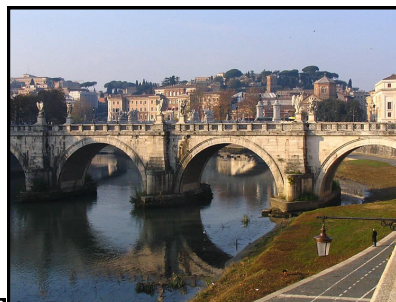
L'élaboration d'une Charte est donc le moyen de vérifier que les principes qui fondent l'enseignement public : égalité, gratuité, mixité, réussite de tous,... ne seront pas oubliés quels que soient les particularités de la classe ou du voyage. Cette « Charte » est un atout pour la transparence, un atout

pour la confiance, un atout pour que les parents soient associés dès la conception du projet et tout au long de sa construction. Et ce alors que les conditions économiques ont plutôt tendance à interdire les voyages par manque de subventions des institutions et baisse du pouvoir d'achat des familles. Les accompagnateurs n'ont pas à payer le coût de leur voyage et les voyages ne doivent pas devenir l'exclusivité de ceux qui peuvent payer.

Vous avez la possibilité de consulter notre document de réflexion sur le site du Lycée dans l'espace parents.



Las Medulas : l'Espagne insolite



Le Pont St-Ange-Rome : l'Italie éternelle

Restauration

L'alimentation d'un enfant d'âge scolaire est essentielle pour sa croissance, son développement psychomoteur et ses capacités d'apprentissage. Elle doit être équilibrée, variée et répartie au cours de la journée : 20 % du total énergétique le matin, 40 % au déjeuner de midi, 10 % à quatre heures et 30 % le soir. (<http://www.education.gouv.fr/>)

Bref l'équilibre alimentaire c'est dans l'assiette certes mais, il n'est pas le seul fait du Lycée ; il est aussi de notre responsabilité à tous et en particulier des Lycéens eux-mêmes. Le temps du repas est l'occasion pour les élèves de se détendre et de communiquer. Il doit aussi être **un moment privilégié de découverte et de plaisir.**

Pour cela il est essentiel que tous les élèves aient droit à une véritable pause déjeuner et non comme c'est parfois le cas à 30 mn de queue pour 15 mn de repas.

Par ailleurs il faut rappeler que l'introduction de toute alimentation personnelle (hors PAI contrôlé) est interdite en respect des règles d'hygiène et de traçabilité des aliments

"Les distributeurs automatiques de boissons et de produits alimentaires payants et accessibles aux élèves sont interdits dans les établissements scolaires depuis le 1er septembre 2005".

[loi n° 2004-806 du 9 août 2004, art. 30.](#)

Conseil de Vie Lycéenne : pour améliorer la vie au Lycée.

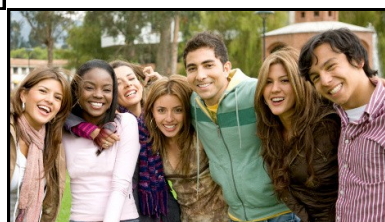
Si le Lycée est essentiellement un lieu d'étude pour nos enfants il est aussi un lieu de vie aux multiples facettes. C'est pourquoi il est important et utile à leur apprentissage citoyen que les élèves investissent cette structure qui leur est dédiée « le Conseil de la Vie Lycéenne ». Le CVL est présidé par le proviseur. La fonction de vice-président est assurée par un élève. Il a pour mis-

sion de faire remonter les informations débattues et décidées au CVL. "Ce dernier a été créé avant tout pour **recueillir la parole des élèves**". Les sujets abordés en réunion sont divers : accompagnement personnalisé, modification du règlement intérieur, orientation, activités sportives ou culturelles, amélioration des infrastructures... À chaque réunion du CVL, programmée sur les

temps de cours, le proviseur présente l'ordre du jour et chacun, s'il le souhaite, lors d'un tour de table, parle de ses projets.

Pour bien fonctionner des moyens financiers existent, il faut les demander, faire des projets et argumenter :

<http://www.lyceens.ac-versailles.fr/index.php?post/fv12013>



Conseils de classes

Les Conseils de Classe vont se tenir cette année du 26/11 au 10/12. Votre association FCPE, les parents qui en sont membres se sont organisées en prenant des demis journées de congés ou de RTT pour couvrir tous les conseils de classe y compris de celles ou nous n'avons pas d'enfant.

Nous avons demandé, et la réglementation le préconise également, que ces conseils soient tenus en prenant en compte les contraintes professionnelles des parents. Nous demandons également que

ces conseils ne créent pas de temps de permanence pour les élèves et ne les privent pas d'heures de cours. Malheureusement la moitié des Conseils se tiendront cette année encore à 15h30.

Les parents FCPE réaliseront un compte rendu qui sera mis à votre disposition sur le site. Il s'agit d'un compte rendu succinct car nous respectons la confidentialité des propos qui y sont tenus.

Si néanmoins vous souhaitez échanger avec nous et avoir

plus d'informations sur la situation de votre enfant, nous vous invitons à vous adresser au parent qui aura suivi la classe qui vous intéresse.

Voir liste ci-dessous.

Si vous souhaitez connaître le rôle d'un parent d'élève dans le cadre d'un conseil de classe nous vous invitons à aller consulter notre document d'information « Conseils et consignes » que vous trouverez sur le site du Lycée à la rubrique Parents FCPE.



Conseils de classes suivis par Mme TYBURN

Classes	Professeur principal	Parents FCPE	Classes	Professeur Principal	Parents FCPE
2GT13	Brault	Zenine	TL1	Salaris	Dakhlaoui
2GT01	Ardoin	Allali/Rousseau	TST2S2	Pavlovic	Alvarez
2GT10	Charlet	Efaiki	2GT04	Die	Gnassounou/Chehboune
2GT09	Hagbe	Aba Pambe	1S2	Houedenou	Efaiki
1STMG3	Veret	Boniteau	2GT07	Martinho	Cisse
TCFE GSI	Issard	Jouninet	1STL	Bernardais	Cisse
2GT02	Bydlowski	Efaiki	1L1	Welfringer	Stankovic
2GT08	Lefur	Efaiki	1S2	Doubinski	Luchier
TS3	Legrand	Faustin	1L/S	Modola	Dacosta
TS1	Joubert	Boniteau	2GT05	Brault	Dorso
TES1	Follic	Mellane/ Thibault	2GT03	Razafindranaivo	Dorso/Boutouil
TM	Moussoki	Jouninet/Faustin	2GT12	Raketamanga	Efaiki
			2GT11	Smaili	Efaiki

« Les réunions des conseils d'école, des conseils d'administration, des conseils de classe et des conseils de discipline sont fixées de manière à permettre la représentation des parents d'élèves, c'est-à-dire en prenant en compte leurs contraintes, notamment professionnelles. [...]

[Circulaire n° 2006-137 du 25 août 2006](#)

Conseils de classes suivis par Mme RENE-CORAIL

Classes	Professeur principal	Parents FCPE
TCGRH1	Miranne	Ngando
2GT06	Tretout	Ngando/Masson
TS2	Fragu	Cukierman
TCGRH2	Courait	Coelho
1STMG1	Merjanov	Ngando
TL2	Huguet	Dakhlaoui/Efaiki
TES2	Herpin	Efaiki
1ES1	Leclerc	Aba Pambe
1STS2	Barbier	Caumont
1STS1	Bahnini	Rousseau
TST2S1	Ajakane	Chelles

Classes	Professeur principal	Parents FCPE
1S1	Lejzerowicz	Cisse/Guitoger



Organisation administrative du Lycée René Cassin

Adresse : 7 av. François Mitterrand 95500 GONESSE
Téléphone : 01 34 45 15 15 Fax : 01 39 85 12 06
Courriel : 09506461@ac-versailles.fr
Site Web : <http://www.lyc-cassin-gonesse.ac-versailles.fr>

Proviseur : Mme Christiane TYBURN
Proviseur adjointe : Mme Patricia-Marie René-Corail
Intendante : Mme Jacquin
Conseillères Principale d'Education :
 Mme Gobardan, Mme Garcia, Mme Michel
Conseillères d'orientation : Mme Rogel Mme Dortel
 CIO, 5 avenue François Mitterrand, 95500
www.orientation.ac-versailles.fr/cio-gonesse
Infirmière : Mme Marsepoil
CDI : Mme Verdure, M. Bouvier

Structure du Lycée
1340 élèves hors post bac dont 479 G et 861 F
448 en 2nde au lieu de 431 en 2011
377 en 1ère au lieu de 382 en 2011
395 en Terminale au lieu de 406 en 2011

Point info jeunesse de Gonesse : Lucille Cassan
 Tél: 01 34 45 19 72 <http://www.pij@mairie-gonesse.fr>

Résultats du Bac 2012						
Séries	L	ES	S	STG	SMS/ST2S	TOTAL
%	83	95,7	83,5	80,5	72,4	83,02
Mentions						
TB		1	1	1		3
B	1	1	1	2	1	6
AB	11	16	11	15	6	59

AUTRES INFORMATIONS UTILES



Le droit à l'éducation est un droit constitutionnel fondamental qui s'impose à tous.

Site national : <http://www.educationsansfrontieres.org>

Familles sans titre de séjour, jeunes scolarisés, étudiants, Vous souhaitez constituer un dossier de régularisation ou obtenir des informations sur vos droits,

Permanences : chaque 2ème Mercredi du mois de 17h à 19h et chaque 3ème Samedi du mois de 9h à 11h.

MJC de Sarcelles 10 bis avenue Paul Valéry
 Tél. 0612967258 Mail : resf95@yahoo.fr

Téléphones et sites internet utiles

<http://www.allo119.gouv.fr/> (Allo Enfance en danger)

<http://www.ia95.ac-versailles.fr>, Inspection Académique du Val d'Oise,

Tél. : 0130755457

<http://blogdelorientation.com/tag/education-nationale/>

<http://www.academie-en-ligne.fr/>

<http://www.fcpe95.com> Tél.: 01 30 32 67 67

<http://fcpe.asso.fr> Tél.: 01 43 57 16 16

Salon aérien du Bourget

Le 50ème Salon International de l'aéronautique et de l'espace du Bourget se tiendra du 17 au 23 Juin 2013.

Des centaines de milliers de visiteurs sont attendus comme tous les deux ans et on peut s'attendre à ce que les exposants soient encore plus nombreux que lors des sessions passées cinquante ans oblige.

Pour les riverains du Salon les pérépéties aériennes commenceront une semaine plus tôt avec les entraînements des pilotes. Les riverains ce sont aussi les milliers d'élèves des villes voisines pour qui tous les deux ans le salon rime avec nuisances, bruit, stress et incapacité à se concentrer sur leurs matières. Sans parler du risque d'accident toujours possible comme on sait.

Pour ces raisons et afin de ne pas ternir son image de marque le SIAE répondant aux demandes des parents d'élèves du secteur (manifestations et pétitions à l'appui) prend en charge le déplacement des enfants des écoles primaires.

Et les Lycéens ?

Les dates du Bac sont décidées nationalement on ne peut pas les bouger et les dates du Salon le sont plusieurs années à l'avance. Alors que faire ?

De son côté l'Académie de Versailles a décidé pour éviter tout risque majeur que les Lycées René Cassin et Simone de Beauvoir ne soient pas Centre d'examen des épreuves écrites du Bac. Nos Lycéens comme il y a deux ans vont devoir se déplacer pour certains dans des Lycées plus éloignés comme Fosses, Saint Witz ou Beaumont s/Oise.

La FCPE a de ce fait pris l'initiative d'une démarche auprès de l'ensemble de la communauté éducative du Lycée et des pouvoirs publics pour demander que des cars soient pris en charge par le Salon pour emmener les élèves à leur lieu d'examen en toute sécurité.

Dans un premier temps une lettre a été envoyée au Directeur du Salon en ce sens et Monsieur JP Blazy Député Maire

de Gonesse a été également sollicité pour nous apporter son soutien.

Une demande d'intervention a également été sollicitée auprès de Madame la Directrice départementale des services de l'éducation nationale.

Dans cette lettre nous demandons une entrevue avec le Directeur du Salon pour lui faire part plus précisément de nos demandes. Nous attendons sa réponse.

